



FORMULAIRE D'ADHESION ENFANTS



NOM : Responsables de l'enfant

PRENOM : **Nom :** **Prénom :**

Date de naissance : **Société :** **Profession :**

Tél : **Nom :** **Prénom :**

Société : **Profession :**

Je souhaite participer à certaines compétitions selon mon niveau et l'avis de l'entraîneur et de la commission Jeunes

OUI **NON**

aux interclubs adultes (avec validation des commissions Jeunes et Vie Sportive)

Pour information, les entraînements encadrés avec l'entraîneur sont soumis à une participation à différentes compétitions. Sans participation à ces compétitions, les jeunes auront accès uniquement à certains créneaux tous publics et seront placés sous la responsabilité exclusive des parents.

Pour rappel, l'inscription aux cours implique le suivi des règles suivantes :

- Etre motivé pour apprendre et progresser dans la pratique du badminton
- Ecouter et suivre les indications des entraîneurs
- Assister et aider lors des compétitions
- Etre assidue aux entraînements

Règlement :

En tant que parent ou représentant légal de l'enfant nommé ci-dessus et inscrit au **SObad85**, je :

- Décharge le club de toute responsabilité ainsi que tous les joueurs, entraîneurs ou parents de joueurs qui assureraient le déplacement en véhicule en cas d'accident de la circulation. Cette décharge s'applique dans le cadre des déplacements pour les entraînements, compétitions ou autres déplacements en lien avec l'association.
- Déclare être couvert par une assurance responsabilité civile et être en règle concernant mon assurance conducteur et permis de conduire (dans le cadre du transport des adhérents du club).
- Certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche et reconnais que toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage immédiatement le club de toute responsabilité et entraînera ma radiation immédiate et définitive du club.
- M'engage à respecter les horaires des entraînements et à emmener mon enfant avec une tenue de sport adaptée au badminton.

Les enfants ne sont sous la responsabilité du club, que durant les créneaux horaires dédiés.

La responsabilité du club ne peut être engagée :

- Si mon enfant n'est pas confié dans le gymnase à l'entraîneur ou aux responsables du club présents
- En cas de départ de mon enfant avant la fin du cours sur autorisation parentale préalablement donnée à l'encadrant de la session d'entraînement
- Si je ne suis pas présent dans le gymnase pour récupérer mon enfant à la fin du cours

En cas de retard et si l'encadrant est dans l'impossibilité de joindre une personne habilitée à venir chercher l'enfant, conformément à la loi, celui-ci sera confié aux services de mairie ou, si ces derniers sont fermés, au commissariat ou à la gendarmerie où vous devrez venir le chercher.



